

# Crise : nos comptes bancaires pourraient-ils être gelés ?

Pour éviter un scénario catastrophe où des millions d'épargnants iraient retirer leurs économies de la banque, l'Europe songe à geler leurs avoirs en cas de crise.

Tout sauf le bank run

L'Europe réfléchirait à la mise en place d'un mécanisme permettant le gel des avoirs bancaires, c'est à dire de votre compte en banque, "en cas de circonstances exceptionnelles", pour éviter le risque d'un bank run.

Qu'est-ce qu'un bank run ? Ce terme anglo-saxon désigne une ruée bancaire, ou une course aux guichets. Il s'agit d'un phénomène, souvent auto-réalisateur, dans lequel un grand nombre de clients d'une banque craignent qu'elle ne devienne insolvable et en retirent leurs dépôts le plus vite possible.

Loin d'être une crainte purement fictive, le bank run s'est déjà produit à plusieurs reprises dans le monde, notamment en Grèce et à Chypre. Plus récemment, en début d'année, la banque espagnole Banco Popular, victime d'une telle ruée bancaire, est effectivement tombée en faillite. En l'espace de 48 heures, ses clients ont retiré plus de 3,6 milliards d'euros en espèces.

Et donc, pour éviter cela, l'Europe réfléchit à bloquer nos comptes en cas de panique.

Il ne s'agit pas seulement de vous empêcher de retirer l'argent qui se trouve sur vos comptes en banque, sachant que déjà, la plupart des banques réclament un délai de 24 ou 48h pour les retraits en espèces supérieurs à un certain montant.

Non, il s'agit aussi de vous empêcher de transférer l'argent ailleurs, sur un autre compte en banque, dans une autre banque, et bien évidemment plus particulièrement dans un autre pays, en dehors de la zone touchée par une crise économique qui vient de se déclencher.

En catimini ?

La mesure, dont il est question dans une note confidentielle datée du 10 juillet 2017 que l'agence de presse Reuters s'est procurée, viserait à geler les comptes en banque dans l'Union pendant 5 jours ouvrés, un gel des comptes qui pourrait être étendu à 20 jours, si la crise s'aggrave.

Le gel serait-il total, ou partiel ? La note évoque la possibilité de pouvoir tout de même retirer de

petites sommes, pour pouvoir tout simplement se nourrir, couvrir ses besoins de base, mais le simple fait qu'une telle mesure soit envisagée a de quoi susciter quelques inquiétudes.

Or, de plus en plus d'économistes évoquent la menace d'une nouvelle crise, dans la veine de celle des subprimes aux Etats-Unis. Une crise qui serait cette fois non pas celle des dettes privées, contractées auprès de banques, comme en 2008, mais une crise des dettes publiques. Et en la matière, la France n'est pas la mieux placée pour la surmonter, si elle survient demain.

Cette mesure, au combien radicale, serait considéré comme une "option faisable" par certains Etats membres.